

Zeitschrift:	Revue suisse d'apiculture
Herausgeber:	Société romande d'apiculture
Band:	138 (2017)
Heft:	5
Artikel:	Méthode du rayon-piège : une lutte sans acide contre le varroa
Autor:	Glanzmann, Jürg
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-1068163

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Méthode du rayon-piège – une lutte sans acide contre le varroa

**Jürg Glanzmann, apiservice/Service sanitaire apicole (SSA),
juerg.glanzmann@apiservice.ch**

La méthode du rayon-piège permet d'effectuer en mai/juin un traitement d'urgence antivarroa sans acide. Appliquée entre les miellées, elle évite aux colonies une surcharge de varroas, n'a pas d'effet négatif sur la qualité du miel et n'influence que très peu la quantité de miel récolté en été. Appliquée en juillet, la méthode remplace le premier traitement estival à l'acide formique.

La méthode du rayon-piège n'est pas nouvelle mais gagne de plus en plus en importance étant donné qu'elle permet d'éliminer une grande partie des varroas sans recours à des médicaments. Avec cette méthode, la reine peut continuer de pondre des œufs sur le cadre où elle est encagée. Dès que ce couvain est operculé, le cadre est retiré de la colonie et fondu. L'aide-mémoire du SSA « 1.6.2. Méthode du rayon-piège » décrit ce principe en enfermant la reine trois fois de suite, opération au cours de laquelle un cycle entier de couvain de 21 jours est retiré à l'aide de 3 rayons-pièges. Cette méthode permet d'éliminer environ 80 % des acariens présents dans la colonie d'abeilles.

Entre les miellées comme mesure d'urgence

Vous suivez les recommandations du Service sanitaire apicole et constatez lors de la récolte précoce en mai que certaines colonies de votre rucher sont déjà victimes d'une forte infestation de varroas (chute naturelle de plus de 3 varroas par jour). Les apiculteurs se demandent souvent quelle est la meilleure solution. D'une part, ils aimeraient récolter le plus possible de miel mais, d'autre part, ils ne voudraient pas exposer leurs abeilles à une trop forte infestation de varroas, ce qui pourrait entraîner des pertes de colonies.



Cadre avec couvain émergent – idéal comme rayon-piège.
(Photo : © apiservice)

Si vous ne prenez pas maintenant des mesures efficaces contre la prolifération d'acariens, il ne se passera rien à court terme, mais à coup sûr à moyen et à long terme. Sans intervention, la population de varroas doublera chaque mois. Ils envahissent la totalité du rucher et se répandent dans les environs. Les pertes de colonies se font sentir en fin d'automne

(dès août), voire seulement à la fin de l'hiver, l'année suivante. Si vous attendez jusqu'à l'été pour effectuer un traitement, ce sera trop tard pour vos colonies : suite à la désertion des abeilles, des ruches peuvent se vider en quelques semaines. Seule une mesure précoce prise en mai/juin peut avoir un effet bénéfique. Et seul un traitement d'urgence achevé par l'utilisation d'acide oxalique ou précisément la méthode du rayon-piège peut être suffisamment opérant. Cette dernière exige, certes, beaucoup de travail mais est très efficace et qui plus est exempte d'acide. Si la méthode est appliquée en mai, il faut contrôler la présence éventuelle de cellules royales afin d'éviter un essaimage non désiré.

Alternative au premier traitement estival

La méthode du rayon-piège peut remplacer en juillet le premier traitement estival à l'acide formique. Le travail est certes plus important mais le succès du traitement de 80 % en l'espace d'un mois est très prometteur. Le deuxième traitement à l'acide formique en septembre doit être maintenu et réalisé comme il se doit. Le laps de temps entre la fin du traitement au rayon-piège à mi-août et le traitement hivernal en décembre est, en effet, trop important pour pouvoir renoncer complètement à l'acide formique.

Nous recommandons de commencer par la méthode du rayon-piège à mi-juillet de manière à ce qu'elle soit achevée autour du 15 août. De cette façon, les premières «abeilles d'hiver» peuvent grandir dans les meilleures conditions, c'est-à-dire sans charge excessive d'acariens. Etant donné qu'aucun médicament n'est utilisé, la méthode peut même être initiée en cours de miellée. Elle n'engendre aucun résidu dans le miel. Lors d'un apport important de nectar, il est toutefois très important qu'il y ait suffisamment de place dans la hausse pour que les cadres de corps ne soient pas surchargés de miel.

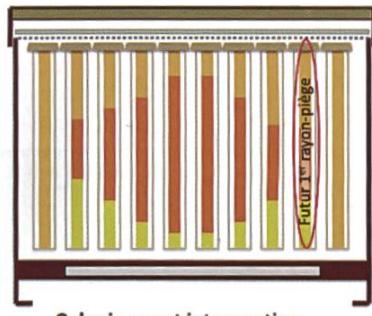


Rayon-piège pour ruches divisibles. (Photo : © CRA Agroscope)

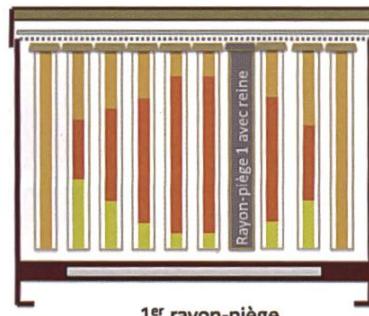
Procédure selon aide-mémoire 1.6.2.

(voir www.apiservice.ch/aidememoire)

- Préparation optionnelle (4-7 jours avant le véritable début) :** pour limiter la recherche de la reine sur 1 hausse, il est recommandé, dans le cas de ruches à plusieurs hausses, de séparer ces dernières par des grilles à reines. Si le cadre de couvain à isoler le 1^{er} jour est déjà mis en cage (sans reine) à ce moment-là, le couvain émergeant libérera certainement assez de place à la reine pour pondre des œufs.

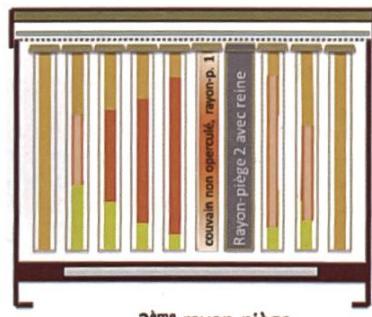


Colonne avant intervention

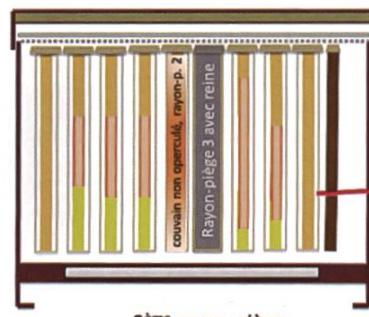


1^{er} rayon-piège

- Jour 1 :** isoler la reine sur un cadre avec le plus possible de place pour la ponte (si un cadre a déjà été préalablement isolé, utiliser celui-ci, sinon un cadre avec du couvain émergeant). Utiliser de préférence un ancien cadre étant donné qu'il sera ensuite fondu.



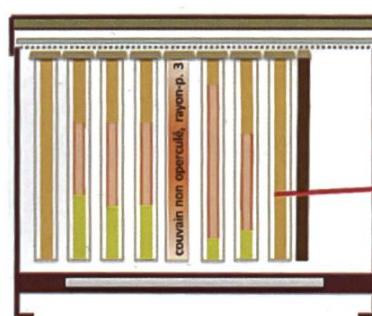
2^{ème} rayon-piège



3^{ème} rayon-piège

1^{er} rayon-piège operculé

- Jour 8 :** isoler la reine sur un autre rayon-piège. Suspendre le rayon-piège 1, avec majoritairement du couvain non operculé, sans cage d'isolation ou grille de séparation au centre du nid à couvain.

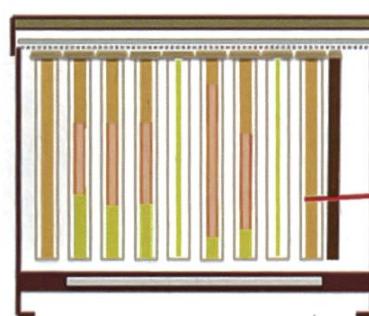


Rayon-piège 3 non operculé, reine pond



Compléter colonie avec 2 feuilles de cire gaufrée

- Jour 22 :** libérer la reine et le rayon-piège 3. Puis ôter le rayon-piège 2 et les éventuels faux bourdons operculés restant et les fondre.



3^{ème} rayon-piège operculé

- Jour 29 :** retirer le dernier rayon-piège operculé et le fondre.



ISNARD

Alp'Abeille

ISNA
Alp'Abe

Cire gaufrée - Nourrissement - Ruches - Matériel - Emballages



Sirop vrac

Butiforce : 0.82€^{HT}
Apiinvert : 1.10€^{HT}

Cadre Dadant corps & hausse

épicéa 1.03€^{HT}
tilleul 1.21€^{HT}

Ruche Hirondelle

12c à 99.57€^{HT}
10c à 88.91€^{HT}
6c à 54.31€^{HT}



Visite de nos ateliers

15 avenue des Genévrier ZI VONGY 74200 Thonon-Les-Bains

Tél: 0033.450.26.66.20 - alpabeille@wanadoo.fr

Toute l'actualité sur www.alpabeille.com